

L'Europe et nous

1 - Ce qu'a fait l'Europe

Contrairement à ce que l'on entend dire ici ou là, l'Europe a beaucoup fait pendant cette crise sanitaire pour limiter le désastre.

On lui reproche pèle-mêle d'avoir réagi trop tard, d'avoir fait trop peu, d'avoir engagé des financements excessifs, d'avoir manqué d'esprit de solidarité

Tout est bon aux euro-sceptiques pour déformer ou réprover une réalité qui dérange.

- La santé ne fait pas partie des prérogatives de l'Union Européenne. Elle relève des Etats en fonction du principe de subsidiarité qui en cette occasion a montré ses limites.
- En effet, il est vite apparu que les Etats ne parviendraient pas seuls à faire face à la pandémie.
- Et l'Union, à travers ses multiples instruments communautaires - c'est à dire la Commission, la Banque Centrale Européenne (BCE), le Mécanisme européen de stabilité (MES), la Banque Européenne d'Investissements (BEI) - a fait tout ce qui était en son pouvoir pour lutter contre la pandémie et préparer la suite, en allant même à la limite des possibilités ouvertes par les règles juridiques qui l'encadrent. Le questionnement de la Cour Fédérale Allemande portant sur des rachats d'emprunt de 2012 a pris dans ce contexte actuel une résonance particulière.

Les constats

Dès le 1/02, la Commission a mobilisé 10 M€ pour la recherche. Ce fut son 1er geste, très limité. Les décisions se sont ensuite enchaînées :

- > Début mars, la Commission mobilise 174 M€ pour la recherche et propose un programme d'investissement de 37 M2€; la BCE de son côté débloque 120 M2€ de soutien à l'économie.
- > Du 15 mars au 15 mai, ce sont plusieurs dizaines de milliards d'Euros qui sont mis en jeu pour aider les pays en souffrance, notamment la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique. Sont concernés, liés à la crise du coronavirus, la recherche et l'innovation, les dépenses de santé, le soutien aux entreprises, l'achat de matériel médical, l'aide au chômage partiel.
- Le 18/03, la BCE lance un programme de 750 M2€ pour rachat d'obligations d'Etat et d'entreprises (jusqu'à fin 2020);
- le 9/04, l'Eurogroupe a donné son accord pour débloquer (MES) 240 M2€ pour les dépenses de santé et (BEI) 200 M2€ de garantie aux entreprises;
- la Commission a mis en place le programme RESCUE (matériel médical) pour plus de 50 M2€ et le programme SURE (chômage partiel) pour 100 M2€ de prêts. Pour éviter l'effondrement de pays partenaires (Tunisie, Balkans,..) près de 30 M2€ sont également débloqués...
- > Au total, en 2 mois, sous forme de financements directs, de rachat de dettes, de prêts et de garanties, l'Union Européenne est venue au secours de l'Europe et de ses Etats avec plus de 1500 M2€ de financements. Un phénomène sans précédent qui nous a sauvés de la faillite sanitaire et de ses conséquences économiques immédiates.
- > En même temps, et même si on a pu assister à diverses manifestations de solidarité intra-communautaires, on ne peut que déplorer l'égoïsme de quelques dirigeants, l'absence de concertation pour prendre des décisions protectrices (frontières, confinement, ..) et une gestion de la crise au niveau de chaque nation sans volonté de coordination avec les autres, laissant parfois place aux rumeurs et à un certain affolement des populations . Ce comportement "souverainiste" a accru les risques sanitaires et économiques en laissant chaque pays trop isolé face à une crise sans frontière...

Il n'en résulte pas moins qu'à un moment critique pour son existence même, l'Europe a su se ressaisir et adopter des mesures lourdes de protection et de sauvegarde. C'est un fait !

2 - Ce qu'elle prépare

Evidemment, ceux qui sont hostiles à l'idée européenne voient tout cela d'un mauvais oeil ...

L'U.E. en effet affiche une volonté inédite d'aller plus loin et d'enclencher une politique nouvelle qui modifie ses perspectives.

Brutalement confrontée au douloureux constat de son manque de cohésion et de ses difficultés à faire face à la pandémie, instruite par l'alerte financière des années 2008/2010, bousculée par le changement de comportement de l'Amérique et prenant conscience des risques induits par la

dépendance vis à vis de pays comme la Chine ou l'Inde (masques, produits pharmaceutiques,...), l'Europe est en passe d'opérer un changement radical de sa politique et de son fonctionnement.

Le programme de relance européenne

Sous l'influence de la France et du combat mené depuis 3 ans par E. Macron et grâce au réalisme politique de la chancelière A. Merkel ainsi qu'au volontarisme de la présidente de la Commission, U. von der Leyen, et de son équipe de Commissaires, et sans oublier le rôle de la Présidente de la BCE, C. Lagarde, un vaste programme est en négociation.

- Si le plan de relance de 750 M2€ proposé par la Commission est accepté par les 27, il s'agirait d'un acteur majeur pour le renouveau européen attendu par les peuples. Ainsi, l'emprunt au nom de l'U.E. de 500 M2€ serait destiné à financer, par subventions, des investissements ciblés dans les Etats les plus durement frappés et, en même temps, 250 M2€ pourraient être prêtés aux Etats pour leur permettre de donner plus d'ampleur à leurs actions de sortie de crise. Cette mutualisation des dettes (c'est l'Union Européenne qui rembourserait les 500 M2) est un pas décisif vers une vraie solidarité européenne. En proposant d'y ajouter 250 M2 de prêts (remboursés par les Etats), c'est toute une dynamique financière novatrice qui se mettrait en place.
- Si la proposition de donner à l'Union le pouvoir de développer un ambitieux programme de ressources propres (taxes aux frontières, taxe sur les plastiques non réutilisables, partie des droits d'émission de CO₂, taxe carbone à l'entrée de l'Union pour les produits ne respectant pas les normes européennes, taxe sur le numérique, fraction de l'impôt sur les sociétés, ...) était mise en chantier, ce serait une révolution dans le budget de l'Union.

L'Union Européenne disposerait alors d'un vrai pouvoir d'intervention en dehors des étroites limites fixées jusqu'à présent à son budget au terme d'interminables marchandages lors de la fixation du budget de l'Union, tous les 5 ans. Et ce budget passerait de 1,1% du PIB des Etats à près de 3%. Un saut quantitatif aussi bien que qualitatif.

Evidemment cette étape pourrait être décisive en direction d'une plus grande intégration européenne et pourrait s'avérer être un nouveau pas vers une Europe fédérale. Et l'on peut comprendre que certains y voient un sérieux accroc au dogme de la souveraineté nationale. C'est effectivement l'un des enjeux des discussions prochaines au sein du Conseil Européen.

3 - Ce que cela va coûter

L'un des arguments des opposants à ce projet est celui du coût excessif de telles actions entraînant une perte de souveraineté pour les Etats et un risque d'aggravation de la dette (notamment pour la France), conduisant à léguer à nos descendants une dette abyssale .

Il est certain que les sommes en jeu sont considérables et que, indépendamment de la manière dont elles sont et seront employées, elles nécessitent le recours à des emprunts publics (Etats) et privés (entreprises). Mais on voit mal comment notre pays pourrait, de manière isolée, recourir à de tels emprunts sur le marché financier sans s'exposer à des risques majeurs, comme la Grèce a eu à les affronter dans les années 2010.

La maîtrise des risques

Le recours à des financements européens tend justement à éviter de tels risques. En effet, lorsque la BCE rachète de la dette des Etats, on se situe dans un circuit de financement interne à l'Europe qui peut être perçu comme une création de monnaie. Tant que l'Euro et le système monétaire européen restent solides et dès lors que les Etats consentent les efforts que cette solidarité rend nécessaires, cet endettement "interne" ne présente pas de danger, sauf peut-être un léger risque d'inflation que la situation économique en Europe et dans le Monde rend improbable.

Par ailleurs, rien n'impose une rigueur absolue dans les délais de remboursement qui peuvent être à très long terme, notamment dans la mesure où les investissements correspondants sont censés servir une croissance durable susceptible de générer les ressources nécessaires.

Quant aux emprunts réalisés par la France sur le marché financier dans le cadre des 250 M2€ du plan de relance, ils sont garantis par l'Europe et effectués à taux très faibles. Là encore, la faiblesse des taux, la garantie européenne, le nombre élevé de pays emprunteurs rendent ces dettes beaucoup moins risquées que naguère.

En guise de conclusion (forcément provisoire..)

La pandémie a créé une situation nouvelle en Europe. Pour faire face à la grave crise économique et sociale qui se profile, les Etats vont devoir engager de lourdes dépenses et donc avoir recours à d'importants emprunts. Cet endettement devrait pouvoir s'effectuer dans un contexte de solidarité plus forte au sein de l'Europe et donc peser moins lourd sur les économies respectives.

Reste à espérer que les pays européens seront capables de plus de solidarité dans le partage des moyens en même temps que de responsabilité dans les efforts que chacun aura à consentir. A ce prix, les risques pourront être assumés car le programme envisagé devrait conduire à un espace européen plus fort, plus sûr, plus innovant et plus exemplaire au coeur de notre planète.

Jacques Mazeran
Juin 2020